



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°641) DE MISE A
DISPOSITION DES SALLES AUDITORIUM JEAN-
PIERRE MIQUEL ET BERLIOZ, A
L'ASSOCIATION « LES CHANTS EGARES » A
TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-20-015
EN DATE DU 14 JANVIER 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SÉGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Les chants égarés » représentée par sa présidente, Madame Claire MISSENARD, domiciliée 23 rue Jules Guesde, 75014 PARIS, d'organiser des répétitions, dans la salle Berlioz, le dimanche 17 novembre 2019 de 10 h à 17 h, à l'auditorium Jean-Pierre Miquel, le mercredi 4 décembre 2019 de 17 h à 22 h 45 ; une répétition générale à l'auditorium (ainsi que les loges), le samedi 14 décembre 2019 de 16 h à 23 h, pour un concert des Noces de Figaro de Mozart gratuit à l'auditorium Jean-Pierre Miquel (ainsi que les loges), le mardi 17 décembre 2019 de 17 h à 22 h 45 (concert à 19 h) ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Les chants égarés » représentée par sa présidente, Madame Claire MISSENARD, domiciliée 23 rue Jules Guesde, 75014 PARIS, une convention de location de salle, pour un montant de 110,15 € TTC (cent dix euros et quinze centimes) pour les frais de gardiennage, afin d'organiser des répétitions, dans la salle Berlioz, le dimanche 17 novembre 2019 de 10 h à 17 h, à l'auditorium Jean-Pierre Miquel, le mercredi 4 décembre 2019 de 17 h à 22 h 45 ; une répétition générale à l'auditorium (ainsi que les loges), le samedi 14 décembre 2019 de 16 h à 23 h, pour un concert des Noces de Figaro de Mozart gratuit à l'auditorium Jean-Pierre Miquel (ainsi que les loges), le mardi 17 décembre 2019 de 17 h à 22 h 45 (concert à 19 h) ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200114-lmc1H7050H1-AR
Date de réception en Préfecture : 14/01/2020
Date de Publication : 14/01/2020